



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/698
S/1996/988
26 novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante et unième session
Point 39 de l'ordre du jour
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES
CONSÉQUENCES POUR LA PAIX ET LA
SÉCURITÉ INTERNATIONALES

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante et unième année

Rapport du Secrétaire général

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 12 de la résolution 50/88 B de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 1995, dans laquelle l'Assemblée priait le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa cinquante et unième session, de la suite donnée à cette résolution. Dans le même paragraphe, elle le priait également de lui présenter des rapports trimestriels sur les progrès de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan. Deux rapports lui ont déjà été présentés : l'un daté du 3 avril 1996 (A/50/908), qui portait sur la période allant du 1er janvier au 31 mars 1996, et l'autre en date du 16 juillet 1996 (A/50/908/Add.1), qui allait du 1er avril au 30 juin 1996.
2. Le présent rapport donne également suite à la demande faite par le Conseil de sécurité au paragraphe 14 de sa résolution 1076 (1996) du 22 octobre 1996.
3. Le rapport fait état des principaux événements qui se sont déroulés en Afghanistan depuis l'adoption de la résolution 50/88 B de l'Assemblée générale, y compris les activités de la Mission spéciale. L'accent y est particulièrement mis sur la période allant de juillet à novembre 1996, durant laquelle l'Afghanistan a été de nouveau secoué par des bouleversements ayant des conséquences importantes pour son avenir et pour les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies afin de rétablir la paix.
4. Le 7 juillet 1996, j'ai nommé M. Norbert Heinrich Holl chef de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, en remplacement de M. Mahmoud Mestiri qui a démissionné à la fin de mai pour des raisons de santé.

II. ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION EN AFGHANISTAN

Évolution de la situation sur le plan militaire

5. Jusqu'au début de septembre 1996, l'Afghanistan est resté divisé entre diverses factions. Les forces gouvernementales de M. Burhanuddin Rabbani et son commandant en chef, M. Ahmad Shah Massoud, tenaient Kaboul et cinq provinces voisines dans le nord-est. Le général Abdul Rashid Dostom et ses alliés du Conseil suprême de coordination étaient maîtres de six provinces dans le nord. Le Hezb-i-Wahdat de M. Abdul Karim Khalili, membre du Conseil, contrôlait la province centrale de Bamyan et certaines parties de Ghor. La Choura de la zone orientale, dirigée par le gouverneur Hajji Abdul Qadir, qui était indépendante des autres factions et se déclarait neutre, tenait les provinces de Nangarhar, de Laghman et de Kunar. Le mouvement des Taliban dominait 14 provinces dans le sud et dans l'ouest et constituait, géographiquement parlant, la plus importante des factions.

6. Bien que le reste de l'Afghanistan soit resté relativement calme, les combats se sont poursuivis autour de Kaboul entre les forces gouvernementales et les Taliban, qui étaient proches des faubourgs. Les deux adversaires ont échangé des tirs de roquettes et de missiles et ont lancé de temps à autre des bombes sur leurs positions réciproques. Les victimes parmi la population civile et les dégâts matériels ont été parfois très importants à Kaboul. La principale voie d'accès de Djalalabad à Kaboul via Sarobi a souvent été coupée, entraînant des pénuries de vivres et de carburant dans la capitale. La route principale de Mazar-i-Sharif, au nord, qui passe par le tunnel de Salang, est également restée fermée pendant la plus grande partie de la période en dépit du cessez-le-feu non déclaré entre les forces gouvernementales et celles du Conseil suprême de coordination au sud de la passe de Salang.

7. Le calme général qui régnait dans la région du nord, tenue par le général Dostom, a été brièvement perturbé par une embuscade à Mazar-i-Sharif, le 25 juin 1996, qui a coûté la vie au général Rasul Pahlawan, adjoint du général Dostom et chef des forces armées du Mouvement islamique national d'Afghanistan, dirigées par le général Dostom. Des accrochages ont été signalés entre les partisans du général Dostom et ceux du général Pahlawan immédiatement après la mort de ce dernier. La situation a été vite redressée et le calme est peu à peu revenu dans la zone.

8. La situation a toutefois radicalement changé au début de septembre lorsque les Taliban, avançant à partir de la ville d'Azra dans la province de Logar, ont attaqué les forces de Nangarhar conduites par le gouverneur Hajji Abdul Qadir, qui défendaient la ville stratégique de Hasarak, à 70 kilomètres environ au sud-ouest de Djalalabad. Après plusieurs heures de combats qualifiés d'acharnés (avec avions de chasse, artillerie et chars), les Taliban ont proclamé leur victoire. Les forces de Nangarhar se sont retirées, faisant état de lourdes pertes, et ont demandé au Comité international de la Croix-Rouge d'aider à évacuer les morts et les blessés dans un hôpital de Djalalabad. Hajji Qadir et certains membres de sa Choura ont fui cette ville et gagné Peshawar, au Pakistan. D'autres ont changé de bord ou se sont cachés. Selon des informations ultérieures, les combats auraient été moins intenses qu'on l'avait

dit au départ et l'avance des Taliban aurait été largement due au manque d'ardeur des adversaires.

9. Le lendemain 11 septembre, les Taliban ont pris Djalalabad, mettant fin à la Choura multipartite qui existait depuis quatre ans dans les provinces de Nangarhar, de Laghman et de Kunar. Là encore, les premières informations reçues semblent avoir exagéré l'intensité des combats, bien que le gouvernement de Kaboul ait effectué un bombardement aérien pour essayer d'empêcher les Taliban de prendre la ville.

10. Dans une déclaration datée du 12 septembre, j'ai exprimé ma très grande préoccupation devant la montée des hostilités et le bombardement de Djalalabad, qui mettaient tout particulièrement en danger les très nombreuses personnes déplacées qui occupaient des camps dans la zone. L'extension des combats à Nangarhar était également alarmante étant donné que le quartier général de la Mission spéciale se trouvait précisément à Djalalabad en raison de la neutralité de cette ville. J'ai été obligé de donner pour instruction au chef de la Mission de se replier temporairement sur Islamabad jusqu'à ce que les conditions permettent de transférer le quartier général à Kaboul.

11. Après avoir pris Djalalabad, les Taliban ont fait marche sur Sarobi, entre Djalalabad et Kaboul, qu'ils ont pris le 24 septembre. En même temps, ils ont avancé au nord vers l'aéroport de Bagram, qui restait l'unique aéroport dont disposaient le gouvernement de Kaboul, la province de Badakshan et sa capitale Fayzabad. La situation est devenue tendue à Kaboul et la sécurité précaire tandis que la débâcle régnait parmi les forces gouvernementales. Le 26 septembre, j'ai ordonné l'évacuation de tout le personnel des Nations Unies qui n'était pas essentiel, ne laissant dans la capitale que trois fonctionnaires internationaux. Le même jour, de nombreuses organisations non gouvernementales et ambassades ont également évacué leur personnel de Kaboul. Le chef de la Mission spéciale a publié le 25 septembre une déclaration dans laquelle il appelait les factions adverses à cesser toutes les hostilités et à négocier sous les auspices des Nations Unies. Il demandait également aux pays qui avaient de l'influence en Afghanistan de persuader les factions adverses de renoncer à se faire la guerre et de rechercher la paix dans un esprit de rapprochement et de conciliation mutuelle.

12. Les Taliban sont entrés à Kaboul le 27 septembre, au début de la matinée et se sont rendus immédiatement maîtres de la ville sans résistance visible des forces gouvernementales qui s'étaient pour la plupart repliées la nuit précédente. Un conseil intérimaire de six membres a été constitué sous la direction du mollah Mohammed Rabbani afin de diriger Kaboul. Les Taliban ont rigoureusement imposé la Charia à la population de Kaboul, comme ils l'avaient déjà fait dans les autres zones tenues par eux. Dans une déclaration publiée le 7 octobre 1996, j'ai exprimé mon inquiétude quant à la capacité de l'ONU de poursuivre son action humanitaire et ses activités de développement en raison de certaines des contraintes imposées par le nouveau régime à Kaboul.

13. Les Taliban ont poursuivi leur avance vers le nord à partir de Kaboul. Quelques jours plus tard, ils ont pris Charikar, puis l'aéroport de Bagram et la ville stratégique de Jabal-os-Siraj, au pied de la passe de Salang, pour se trouver face à face avec les forces du général Dostom au sud du tunnel de

Salang. Ils ont également pris Gulbahar, à l'entrée de la vallée du Panjshir, base du commandant Massoud.

14. Après s'être retirées de Kaboul, les forces gouvernementales se sont regroupées dans la vallée du Panjshir et ont repoussé sans grande difficulté les attaques des Taliban. Deux semaines plus tard, elles ont lancé une contre-attaque et repris des sites stratégiques tels que Jabal-os-Siraj, Bagram et Charikar, pour arriver à portée de roquettes de Kaboul. Entre-temps, le général Dostom et ses alliés du Conseil suprême de coordination de coordination avaient abandonné leur neutralité à l'égard des Taliban et des forces gouvernementales et conclu le 11 octobre une nouvelle alliance portant le nom de Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan. Cette alliance comprenait le Mouvement islamique national d'Afghanistan, le Hezb-i-Wahdat, M. Rabbani et le commandant Massoud. Les rapports entre le Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan et M. Gulbuddin Hekmatyar, qui avait été le Premier Ministre du Gouvernement de M. Rabbani depuis le 26 juin 1996, demeurent obscurs. Cette nouvelle alliance avait pour but de faire échec, au besoin par des moyens militaires, à toute nouvelle progression des Taliban.

15. La situation militaire n'a pas changé autour de Kaboul depuis la mi-octobre : des tirs intermittents d'obus et de roquettes et quelques raids aériens ont été enregistrés, mais aucune activité importante de blindés ou d'infanterie n'a été observée de part et d'autre. L'activité militaire s'est toutefois intensifiée dans l'ouest du pays où les Taliban, opérant à partir de Hérat, ont effectué des incursions en territoire tenu par le Mouvement islamique national dans les provinces de Badghis et de Faryab, afin de riposter à la contre-attaque des forces gouvernementales au nord de Kaboul; les Taliban ont cependant été ultérieurement repoussés par les forces du Mouvement islamique national. En même temps, on a signalé que des éléments de l'ancienne administration des provinces orientales de Kunar et de Nangarhar avaient provoqué dans ces régions des troubles contre les Taliban. Aucun affrontement militaire de grande envergure ne s'est toutefois encore produit.

16. La conséquence la plus importante et la plus alarmante de ces événements militaires est que l'Afghanistan est effectivement divisé, pour la première fois au cours de son histoire récente, entre le nord et le sud. Cette coupure est non seulement militaire mais aussi ethnique : les Taliban, dont les dirigeants et les forces sont en grande partie composés de Pachtounes, tiennent presque toutes les régions où ceux-ci sont majoritaires; le Conseil suprême est maître quant à lui de la quasi-totalité des régions peuplées en majorité de Hazaras, de Tadjiks ou d'Ouzbeks.

L'ancien Président de l'Afghanistan M. Najibullah

17. L'un des premiers actes de l'administration des Taliban à Kaboul a été de faire exécuter sommairement l'ancien Président Najibullah et son frère Shahpur Ahmadzai dans la nuit du 27 septembre. Vers 1 h 30, un groupe de Taliban a pénétré de force dans les locaux de la Mission spéciale où vivaient M. Najibullah, son frère et deux autres collègues depuis qu'ils s'étaient réfugiés auprès de l'ONU en avril 1992. Après un brève discussion, les Taliban ont obligé sous la menace des armes M. Najibullah à entrer dans un de leurs véhicules qui s'est dirigé vers le palais présidentiel. Deux heures plus tard

environ, d'autres Taliban ont fait irruption dans les locaux de la Mission spéciale et se sont emparés de M. Ahmadzai en disant qu'ils l'emmenaient voir son frère et en promettant de les reconduire tous les deux dans une demi-heure. Vers 6 heures, le personnel international des Nations Unies se trouvant dans l'enceinte de la Mission a été informé que le corps de Najibullah et celui de son frère étaient pendus sur la place Ariana dans le centre de la ville, non loin de la Mission.

18. Le sort de M. Najibullah me préoccupait depuis quatre ans. À plusieurs reprises, j'étais personnellement intervenu auprès des autorités de Kaboul pour les persuader de laisser partir M. Najibullah, qui avait coopéré avec l'Organisation des Nations Unies en vue d'essayer d'effectuer dans des conditions pacifiques la passation des pouvoirs en 1992. Tout récemment, j'avais donné pour instruction au Secrétaire général adjoint aux affaires politiques de présenter à ce sujet de nouvelles propositions aux autorités de Kaboul durant sa visite en Afghanistan à la mi-septembre (voir par. 37 à 39 ci-après). Les autorités n'avaient pas cessé d'affirmer qu'elles voulaient régler le problème mais que cela soulevait de grandes difficultés politiques. Elles avaient néanmoins manifesté leur intérêt à l'égard des idées avancées par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

19. Toutefois, la prise de Kaboul par les Taliban et le meurtre de M. Najibullah ont mis fin à ces pourparlers et donné lieu à de nouvelles questions concernant la violation de l'immunité des locaux des Nations Unies et l'exécution de personnes qui y avaient trouvé refuge.

Évolution de la situation politique

20. La chute de Kaboul, qui est tombée aux mains des Taliban le 27 septembre, a engendré une intense activité politique et diplomatique en Afghanistan même, dans la région et au niveau international; elle a eu également d'importantes répercussions sur les activités de la Mission spéciale. À l'intérieur du pays, on a assisté à une redistribution des forces en présence, avec l'émergence d'une nouvelle alliance anti-Taliban qui a remplacé le Conseil suprême de coordination. Deux grandes factions se partagent désormais le contrôle du pays : les Taliban et le Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan. Parallèlement, la capture de Kaboul par les Taliban a continué à placer ceux-ci sous les feux de l'actualité : leur structure, leur mode de gouvernement, leur encadrement, leurs orientations, leur plate-forme politique et leurs objectifs militaires sont passés au crible par la communauté internationale et les médias.

21. Sur le plan régional, certains pays se sont alarmés à la perspective que les Taliban puissent s'emparer de l'ensemble de l'Afghanistan, alors que d'autres envisageaient la situation avec plus de sérénité. La Fédération de Russie et quatre pays d'Asie centrale ont adopté le 4 octobre à Almaty une déclaration dans laquelle ils exprimaient leur crainte de voir le conflit gagner des zones limitrophes des pays appartenant à la Communauté d'États indépendants (CEI). Ils ont déclaré que le conflit afghan représentait une menace directe pour leur sécurité et leurs intérêts nationaux ainsi que ceux de la région. À l'initiative de la République islamique d'Iran, une conférence régionale sur l'Afghanistan s'est tenue à Téhéran les 29 et 30 octobre. Les participants à cette conférence ont adopté une déclaration dans laquelle ils faisaient part de

leur inquiétude devant les événements récents et demandaient la médiation de la communauté internationale afin de parvenir à un règlement rapide du conflit.

22. Le Conseil de sécurité a tenu plusieurs séances officielles et consultations officieuses sur la situation en Afghanistan avant et après la chute de Kaboul et, à diverses reprises, m'a prié, ainsi que la Mission spéciale de le tenir pleinement informé de l'évolution de la situation. Le 22 août, le Président du Conseil de sécurité m'a envoyé une lettre à ce sujet. Après une séance officielle le 16 octobre, le Conseil a adopté le 22 octobre la résolution 1076 (1996), dans laquelle il demandait notamment à toutes les parties afghanes de mettre immédiatement fin à toutes les hostilités, de renoncer à l'emploi de la force, de mettre de côté leurs divergences et d'engager un dialogue politique en vue de parvenir à la réconciliation nationale et à un règlement politique durable du conflit et d'établir un gouvernement provisoire d'union nationale pleinement représentatif et ayant une large assise.

Situation humanitaire

23. La situation humanitaire en Afghanistan demeure préoccupante et risque de se dégrader considérablement pendant les mois d'hiver.

24. Malgré la destruction de 300 000 mines et le déminage de quelque 153,8 kilomètres carrés, on estime que 10 millions de mines sont encore en place. Avec le retour en masse des civils dans les anciennes régions de première ligne, le nombre de morts dues à la présence de mines a augmenté en flèche au cours des derniers mois. Selon les estimations, les mines tuent en moyenne une personne par heure. À Kaboul, trois personnes par jour en moyenne sont transportées à l'hôpital avec des blessures graves provoquées par des mines ou des explosifs non neutralisés. Ces chiffres risquent d'augmenter dans les mois à venir à mesure que la population, en particulier les enfants, s'aventurent dans les anciennes zones de combat à la recherche de bois de feu.

25. On estime qu'un Afghan sur 10 est frappé par une forme ou une autre d'incapacité : la guerre a engendré une vaste population souffrant de cécité, d'amputations, de paralysie ou de traumatisme. Rares sont ceux qui ont la chance d'être soignés, plus rares encore ceux qui le sont correctement. Les maladies transmissibles évitables sont la principale cause de décès parmi les enfants afghans. On estime qu'actuellement 15 à 20 % de tous les enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition. Les problèmes de santé sont rendus plus aigus par le manque d'eau potable : on estime que dans les zones rurales, 5 % seulement et, dans les villes, 40 % au mieux de la population a accès à l'eau potable.

26. Sur le plan de la sécurité alimentaire, la situation va se dégrader à mesure que l'hiver s'installe, en particulier pour la population des villes. À Kaboul, d'après les estimations, à Kaboul, jusqu'à 600 000 personnes ont des carences alimentaires et risquent de souffrir de malnutrition aiguë. Quelque 700 000 Afghans sont maintenant tributaires du pain subventionné et 210 000 autres reçoivent une assistance alimentaire dans le cadre de projets du Programme alimentaire mondial "Vivres contre travail" portant sur des travaux de relèvement et de reconstruction.

27. L'Afghanistan a le taux de mortalité infantile, juvénile et maternelle le plus élevé d'Asie. Il figure au dernier rang de la liste des 135 pays classés par le Programme des Nations Unies pour le développement en fonction de l'indicateur sexospécifique du développement, fondé sur le taux d'alphabétisation, le taux de scolarisation et l'espérance de vie des femmes. La tournure récente des événements rend désormais très problématique une amélioration de la situation dans ce domaine.

28. Plus de 2 millions de réfugiés afghans vivent à l'étranger. On compte des centaines de milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays, y compris quelque 50 000 d'entre elles qui le sont par suite des récents combats dans le nord-ouest du pays.

29. La sécurité du personnel, tant national qu'international, des Nations Unies et des autres organismes d'assistance suscite des inquiétudes croissantes. Des membres de ce personnel ont fait l'objet de menaces, leur domicile et les locaux où ils travaillent ont été perquisitionnés et certains ont été victimes d'enlèvement. De tels événements ont amené le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à suspendre certains de ses programmes à Kaboul tant que la totalité de son personnel local ne sera pas en mesure de reprendre ses activités, en particulier les quatre personnes qui sont encore détenues.

30. Les violations des droits fondamentaux de la personne humaine, surtout des femmes, se sont multipliées, notamment à Kaboul, depuis la prise du pouvoir par les Taliban. Dans les zones qu'ils contrôlent, les femmes et les jeunes filles se sont vues interdire l'accès à l'éducation et à l'emploi. Le 7 octobre, j'ai publié à New York une déclaration sur la situation des femmes et des jeunes filles en Afghanistan, dans laquelle je soulignais que la capacité des différents organismes des Nations Unies de fonctionner en Afghanistan était radicalement compromise par les politiques d'inégalité entre les sexes. Je continuerai d'intervenir sur ce point, patiemment mais de façon systématique, par l'intermédiaire de la Mission spéciale, du Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'assistance humanitaire à l'Afghanistan et des organismes des Nations Unies présents en Afghanistan.

III. ACTIVITÉS DE LA MISSION SPÉCIALE

31. Lorsqu'il a pris ses fonctions en juillet, le chef de la Mission spéciale, M. Holl, s'est rendu à New York pour se mettre au courant de l'ensemble du dossier et recevoir ses instructions. Il a procédé dans cette ville à des consultations avec un certain nombre d'États Membres puis s'est arrêté à Washington et Moscou, où il s'est entretenu avec de hauts responsables gouvernementaux; arrivé dans la région le 23 juillet, il a tenu une première série de consultations entre cette date et le 13 août.

32. Ces consultations initiales ont été consacrées à un échange de vues approfondi avec les responsables afghans et d'autres personnalités. Le chef de la Mission spéciale a exposé à ses interlocuteurs la démarche qu'il entendait adopter; il leur a démontré la nécessité de sortir d'urgence de l'impasse et de coopérer avec l'Organisation des Nations Unies, en commençant par déclarer un cessez-le-feu immédiat. Il a également souligné qu'il entendait veiller à ce

qu'une meilleure coordination s'instaure entre les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et la Mission spéciale.

33. Guidé par ces objectifs, le chef de la Mission spéciale a effectué de nombreux déplacements en Afghanistan. À Kaboul, il a rencontré le Président Burhanuddin Rabbani; le Premier Ministre Gulbuddin Hekmatyar; le dirigeant de l'Ittehad-i-Islami, M. Abdoul Rasoul Sayyaf; le chef adjoint du Harakat-i-Islami, M. Ali Javed; le dirigeant de la faction dissidente du Hezb-i-Wahdat, M. Mohammed Akbar; le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Abdoul Rahim Ghafoorzai, et le Ministre d'État des affaires étrangères, M. Najibullah Lafrae. À Mazar-i-Sharif et à Shebarghan, il a rencontré le dirigeant du Mouvement islamique national d'Afghanistan, le général Abdoul Rashid Dostoum, et son état-major militaire et politique, ainsi que le chef adjoint du Hezb-i-Wahdat, M. Mohaqqiq. À Kandahar, il a rencontré les dirigeants des Taliban, représentés par le chef adjoint du Conseil des Taliban, le mollah Mohammed Hassan; le Gouverneur de Kandahar, le mollah Mohammed Hassan Rahmani; le responsable des affaires étrangères, Hajji Abdoul Jalil, et le Secrétaire du Conseil des Taliban, M. Mohammed Tahir. À Yaokolang, dans la province de Bamyan, il a rencontré le chef du Hezb-i-Wahdat, M. Abdoul Karim Khalili, et des membres du Comité central de cette organisation, et s'est entretenu par la suite avec un groupe de femmes cadres représentant l'aile féminine du Hezb-i-Wahdat. À Djalalabad, il a rencontré le Gouverneur Hajji Abdoul Qadir et des membres de la Choura de la zone orientale, et s'est rendu dans un camp de personnes déplacées situé à l'extérieur de la ville.

34. À Islamabad, le chef de la Mission spéciale s'est entretenu avec le responsable du Front islamique national d'Afghanistan, Pir Sayed Ahmed Gailani; le responsable du Harakat-i-Islami, l'ayatollah Assef Mohseini, et d'autres personnalités afghanes de premier plan. Il a rencontré à plusieurs reprises le Ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Najmuddin Sheikh, et d'autres responsables gouvernementaux. Il s'est ensuite rendu à Peshawar pour s'entretenir avec les représentants des ONG internationales et afghanes travaillant en Afghanistan, et avec les membres du Conseil pour l'entente mutuelle en Afghanistan, organisme représentant un groupe d'intellectuels afghans.

35. À l'issue de cette série de consultations initiales, le chef de la Mission spéciale m'a fait part de ses conclusions. Il a constaté une réelle insatisfaction chez ses interlocuteurs, qui se montraient de plus en plus inquiets devant l'impasse politique et la dégradation de la situation militaire. La plupart d'entre eux attribuaient généralement la responsabilité de cet état de choses aux ingérences étrangères, surtout celles qui se traduisaient par des livraisons d'armes et d'autres formes d'assistance militaire. Les Taliban et le général Dostoum ont réaffirmé qu'ils exigeaient le départ de M. Rabbani comme préalable à toute négociation. Tous les dirigeants afghans ont indiqué qu'ils continuaient d'appuyer les activités de la Mission spéciale et ont réaffirmé leur confiance dans l'ONU, qu'ils estimaient l'organisation la mieux placée pour débloquer la situation. Ils ont invité instamment la Mission spéciale à proposer son propre plan de paix ou tout au moins une ébauche susceptible de servir de base à un règlement.

36. J'ai donné pour instructions au chef de la Mission spéciale de poursuivre le processus de paix de façon aussi intensive que possible. Il devrait maintenir le contact avec un éventail très large de dirigeants afghans et d'autres personnalités, y compris des représentants de différents secteurs de la société civile afghane, tels que les organisations féminines et les groupes professionnels. Je lui ai également demandé de convaincre les chefs des factions belligérantes de parvenir à un accord pour mettre fin immédiatement aux hostilités et entamer des négociations dignes de ce nom, en ayant recours aux bons offices des Nations Unies.

37. Afin de bien montrer l'importance que j'attachais à la relance des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour rétablir la paix en Afghanistan, j'ai dépêché le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques dans la région entre le 10 et le 17 septembre 1996.

38. À Kaboul, le Secrétaire général adjoint et le chef de la Mission spéciale ont rencontré le Président Rabbani, le Premier Ministre Hekmatyar, M. Rasoul Sayyaf, le commandant Massoud et le Vice-Ministre des affaires étrangères Ghafoorzai, ainsi que M. Najibullah. À Shebarghan, ils ont rencontré le général Dostom et le chef adjoint du Hezb-i-Wahdat, représentant M. Khalili; à Kandahar, ils ont rencontré une délégation des chefs des Taliban dirigée par le Procureur général du mouvement, le mollah Abbas. Ils ont dû toutefois renoncer à se rendre comme prévu à Djalalabad, siège de la Mission spéciale, car l'aviation gouvernementale bombardait la ville, récemment prise par les Taliban. À Islamabad, ils se sont entretenus avec le Ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Najmuddin Sheikh, et avec le Ministre de l'intérieur, M. Nasrullah Babar.

39. De retour à New York, le Secrétaire général adjoint m'a rendu compte de la situation en Afghanistan ainsi que des activités de la Mission spéciale. À la suite de son rapport, j'ai confirmé que la Mission spéciale intensifierait ses consultations avec toutes les parties afghanes, en particulier les Taliban, et qu'elle devrait s'efforcer d'obtenir de chacune d'elles qu'elles souscrivent à certains principes fondamentaux : renoncer à la solution militaire, convenir de participer à un processus politique en plusieurs étapes, négocier de bonne foi, accepter un cessez-le-feu, reconnaître le rôle que joue l'Organisation des Nations Unies en coopération avec l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) dans les efforts visant à faciliter le processus de paix, appuyer pleinement l'action de la Mission spéciale et coopérer avec elle. La Mission spéciale devrait également continuer de formuler des suggestions concernant les éléments d'un processus politique qui pourraient être mises sur le tapis pendant les consultations avec les parties afghanes.

40. Peu après, les Taliban prenaient Kaboul, créant le risque d'une escalade des hostilités. J'ai donc donné pour instruction à la Mission spéciale d'axer ses efforts sur une cessation immédiate des hostilités. On a tenté résolument d'établir une relation de travail avec la direction des Taliban à Kaboul afin que l'ONU maintienne une voie de communication ouverte avec toutes les parties et entre celles-ci, et en vue d'aborder certains problèmes d'ordre humanitaire devenus plus pressants depuis la prise de Kaboul par les Taliban. Il s'agissait de faire bien comprendre à tous les dirigeants afghans que l'Afghanistan est Membre de l'Organisation des Nations Unies et, de ce fait, lié par la Charte de

l'Organisation, y compris par celles de ses dispositions qui ont trait à l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, ainsi que par les différents instruments relatifs aux droits de l'homme auxquels l'Afghanistan est partie. Il s'agissait également de créer les conditions requises pour que les organismes des Nations Unies puissent continuer de secourir les personnes démunies d'Afghanistan.

41. Le chef de la Mission spéciale s'est en conséquence rendu à Kandahar le 28 septembre, pour y rencontrer la direction des Taliban représentée par le Gouverneur de Kandahar et membre du Conseil des Taliban, le mollah Mohammed Hassan Rahmani, et deux autres membres du Conseil. Ils l'ont encouragé à rencontrer la personne nommée premier ministre par les Taliban, le mollah Mohammed Rabbani, pour examiner toutes les questions intéressant la mission de paix des Nations Unies, en particulier, et l'Organisation des Nations Unies en général, dont les questions liées aux différences entre les sexes, les droits de l'homme, la poursuite de l'aide humanitaire et l'application de l'amnistie générale décrétée auparavant par le chef des Taliban, l'amir Mohammed Omar.

42. Pour tenter de parvenir à un cessez-le-feu, le chef de la Mission spéciale s'est rendu à plusieurs reprises à Mazar-i-Sharif et à Shebarghan au cours de la première moitié d'octobre pour y rencontrer le général Dostum et s'entretenir avec M. Rabbani et des représentants du commandant Massoud. Son intention était d'organiser des négociations directes entre le général Dostum et les Taliban (représentés, entre autres, par le mollah Ghaus) en terrain neutre, en un lieu acceptable par les deux parties. Le général Dostum et M. Ghaus ont dans un premier temps accepté la tenue de cette réunion et la Mission spéciale en a assuré la préparation, mais ces négociations directes n'ont pas eu lieu, vraisemblablement à cause de l'escalade des hostilités entre les deux parties, marquée par la tentative des forces des Taliban d'avancer vers le nord à partir de Kaboul.

43. Après avoir eu des entretiens avec les Taliban à Kaboul, le 21 octobre, le chef de la Mission spéciale s'est rendu par avion à Mazar-i-Sharif le 23 octobre pour y rencontrer le général Dostum et des représentants d'autres membres du Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan. Le Ministre pakistanais de l'intérieur se trouvait dans cette ville au même moment. Le chef de la Mission spéciale a été invité à participer à l'examen d'un projet d'accord de cessez-le-feu que le ministre pakistanais négociait avec les dirigeants des Taliban et qui, estimait-il, serait signé s'il était accepté par le général Dostum et ses alliés. Les participants à la réunion ont accepté un certain nombre d'amendements proposés par le chef de la Mission spéciale. Toutefois, l'initiative pakistanaise a échoué au dernier moment, lorsque les membres du Conseil suprême ont exigé que l'accord porte également sur la démilitarisation de Kaboul.

44. Après cet échec, le chef de la Mission spéciale a continué à faire la navette entre les Taliban et le Conseil suprême pour les persuader de se rencontrer sous les auspices des Nations Unies afin de reprendre la négociation d'un cessez-le-feu. Ces démarches ont abouti à la tenue, le 7 novembre, d'une réunion à son bureau à Islamabad, à laquelle les deux parties étaient représentées par le mollah Ghaus, faisant fonction de ministre des affaires étrangères des Taliban et le général Painsa Muhammad, représentant du général

Dostum à Islamabad. Aucun accord précis n'a été conclu à cette occasion, mais les deux parties sont convenues de poursuivre les pourparlers sur un cessez-le-feu.

IV. RÉUNION DES ÉTATS DE LA RÉGION ET D'AUTRES ÉTATS AYANT UNE INFLUENCE EN AFGHANISTAN

45. Conformément aux paragraphes 3 et 4 de la résolution 50/88 B de l'Assemblée générale et au paragraphe 7 de la résolution 1076 (1996) du Conseil de sécurité, j'ai invité un groupe de 19 États Membres intéressés, de la région et d'ailleurs, ainsi que l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), à une réunion de consultation d'un jour à New York, le 18 novembre 1996, dans le double but de les informer des efforts que l'ONU déploie en Afghanistan dans les domaines politique, humanitaire et du développement, et de réfléchir avec eux à la manière dont ils pourraient encore appuyer ces efforts, l'accent étant mis sur la conclusion d'un cessez-le-feu et la mise en route d'un processus politique devant conduire à un règlement négocié du conflit. Ces 19 États Membres, qui ont tous accepté l'invitation, étaient les suivants : Allemagne, Arabie saoudite, Chine, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Kazakstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pakistan, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tadjikistan, Turkménistan et Turquie. J'ai informé les Présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des résultats de cette réunion par des lettres datées du 20 novembre (A/51/689 et S/1996/966, respectivement).

46. Tous les participants se sont accordés à dire que la situation actuelle ne saurait persister. Elle était intolérable du fait des souffrances qu'elle faisait endurer au peuple afghan. Elle l'était également en raison des menaces (déstabilisation de la région, drogues, terrorisme et trafic illicite d'armes) qu'elle faisait peser sur la région et le monde entier.

47. Les participants ont également réaffirmé les principes que l'Assemblée générale a énoncés dans sa résolution 50/88 B du 19 décembre 1995, à savoir le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan; la nécessité pour toutes les parties afghanes de négocier un règlement politique qui respecte les droits de tous les groupes, y compris leurs droits de l'homme; et la cessation de toute ingérence étrangère, en particulier par le biais des livraisons d'armes. Ils ont aussi réaffirmé leur adhésion au type de processus de paix décrit dans la résolution 50/88 B.

48. Tous les participants ont confirmé que l'ONU avait un rôle capital à jouer pour aider les parties afghanes à arrêter et à mettre en oeuvre un processus de paix en étroite collaboration avec l'OCI, dont les efforts devaient venir compléter ceux de l'ONU. Ils se sont félicités à l'unanimité des efforts déployés par la Mission spéciale sous la direction de M. Holl, singulièrement de l'action qu'il mène actuellement pour parvenir à un cessez-le-feu dans Kaboul et ses environs, et se sont engagés à continuer d'appuyer ces efforts. J'ai été particulièrement encouragé par le fait qu'ils ont réagi favorablement à l'appel que je leur ai lancé pour qu'ils coordonnent étroitement leurs propres efforts de médiation avec ceux de l'Organisation des Nations Unies.

49. Les participants ont réagi de manière positive sur un certain nombre de questions clefs. Ils ont indiqué qu'ils useraient de leur influence auprès des diverses factions pour les amener à renoncer à l'option militaire et à oeuvrer de concert à la recherche d'une paix négociée. Ils ont donné une suite favorable à la demande que j'avais adressée aux pays qui exerçaient quelque influence en Afghanistan pour qu'ils se tiennent prêts, individuellement ou collectivement, à épauler l'ONU dans ses efforts si celle-ci le leur demandait. Pour la plupart, ils ont estimé qu'il serait bon que le groupe continue de se réunir de temps à autre à titre officieux et à différents niveaux. On a également largement souscrit à l'idée de convoquer, le moment venu, une conférence internationale en vue d'appuyer les négociations et d'en entériner les résultats. Un certain nombre de délégations ont proposé d'accueillir une telle conférence et/ou des négociations directes entre les parties afghanes antérieurement à celle-ci.

50. Les délégations ont également montré un vif intérêt à l'idée d'une action collective tendant à mettre un frein ou un coup d'arrêt au trafic d'armes et de munitions en direction de l'Afghanistan. Certaines ont estimé que le régime de Wassenaar applicable au contrôle de l'origine des transferts d'armes classiques pourrait servir dans ce contexte. D'autres étaient favorables à un embargo sur les armes qui serait formellement décrété par le Conseil de sécurité.

51. Les participants étaient unanimes dans leur volonté d'atténuer les souffrances que le conflit afghan faisait endurer au commun des Afghans. Un certain nombre d'entre eux partageaient également mon opinion que la promesse d'un vaste effort international de reconstruction de l'Afghanistan, une fois la paix rétablie, pouvait en soi inciter grandement les chefs de faction à négocier un règlement de paix.

V. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

52. Je suis encouragé par le fait que la communauté internationale paraît disposée à s'intéresser de nouveau de près à la situation en Afghanistan. Je crois que la réunion qui a eu lieu à mon invitation le 18 novembre a été la première rencontre utile d'un groupe de pays particulièrement bien placés pour aider le Secrétaire général dans l'exécution des mandats qui lui sont confiés par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Je me propose de convoquer de temps à autre d'autres réunions officieuses de ce groupe, à différents niveaux.

53. C'est la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan qui anime l'action que mènent les Nations Unies pour instaurer la paix dans ce pays. La Mission continuera de rechercher le moyen le plus efficace d'aider les parties afghanes à négocier un règlement global. Pour ce faire, elle restera en contact avec toutes les parties au conflit et agira de manière strictement neutre et impartiale, en s'efforçant de convaincre les chefs de faction qu'aucun plan de paix ne saurait réussir sans leur coopération sincère avec la Mission. Dans l'immédiat, elle concentrera tous ses efforts sur la négociation d'un cessez-le-feu, qui doit être accompagné ou suivi de la démilitarisation de Kaboul et de la mise en place d'une force neutre qui assurera le maintien de l'ordre dans la ville pendant que le dialogue politique se poursuit, avec l'aide de la Mission spéciale si les parties le souhaitent, au sujet de la création

d'un mécanisme de réconciliation nationale pleinement représentatif et ayant une large assise.

54. J'ai d'ores et déjà pris les mesures nécessaires pour renforcer la Mission en nommant les quatre conseillers politiques supplémentaires autorisés par la résolution 50/88 B. Par ailleurs, je propose de porter de deux à cinq le nombre des conseillers militaires, de façon à permettre à la Mission de mieux suivre l'évolution rapide de la situation sur le plan militaire et de faciliter l'examen par les parties des options concernant la démilitarisation de Kaboul et autres mesures analogues. Je propose en outre d'affecter deux conseillers de la police civile à la Mission spéciale dans le cadre des pourparlers que les parties afghanes mènent actuellement au sujet de la création d'une force neutre chargée de maintenir l'ordre dans un Kaboul démilitarisé.

55. La Mission spéciale, agissant en collaboration avec les organismes et programmes des Nations Unies présents en Afghanistan, continuera d'examiner avec les autorités compétentes les questions de l'égalité de traitement, de respect des droits de l'homme et de fourniture sans entraves de l'aide humanitaire aux personnes démunies. En outre, la Mission exigera que les privilèges et immunités du personnel et des locaux de l'ONU soient rigoureusement respectés.

56. Les souffrances de la population civile de l'Afghanistan, qui continue de subir de plein fouet les effets de la guerre civile, et les risques que cette guerre font courir à la stabilité de la région, contraignent la communauté internationale à rechercher plus activement une solution pacifique, même si certaines parties afghanes semblent continuer de préférer la solution militaire. Heureusement, dans leur grande majorité, les Afghans veulent cependant que l'ONU joue un rôle central dans la recherche d'une solution. C'est pourquoi je demande à l'Assemblée générale d'approuver la démarche exposée dans le présent rapport et, en particulier, le renforcement proposé de l'effectif de la Mission spéciale.
